

## Axe 1-14 Présentation de travaux scientifiques, dans le cadre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales

**Type d'action :**  
Action d'Expertise

**Labellisation :**  
Labellisation de fait

### Critères de validation de l'action :

- Présentation de travaux scientifiques en tant que 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> auteur dans un congrès ou symposium pharmaceutique/médical à comité de sélection
- Présentation sous forme :
  - de poster (au minimum 3 sur 6 ans)
  - de communication orale (au minimum 1 sur 6 ans)

### Traçabilité de l'action et SI :

Télécharger sur le site de la certification l'attestation de l'organisateur

**Périorodicité :**  
1 maximum par période de certification

**Références de l'action :**  
- HAS :  
- Réglementaire :  
- Autres :

**Catalogue :**  
Sans objet